

DEC190022INEE

Décision portant fin de fonction et de nomination de Mme Fabienne Aujard en qualité de chargé(e) de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition de la directrice de l'Institut écologie et environnement ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 31 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de CMTP de Mme Fabienne Aujard.

Article 2

Mme Fabienne Aujard, Directrice de Recherche de 1^{ère} classe, est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut écologie et environnement, à compter du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour 40% de son temps de travail.

En appui à la Directrice de l'Institut, Fabienne Aujard aura pour mission de représenter l'Institut écologie et environnement du CNRS auprès du comité de pilotage de la Mission pour l'Interdisciplinarité et de suivre ses différentes actions.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Fabienne Aujard demeure affectée à l'UMR7179 Mécanismes Adaptatifs et Evolution (MECADEV) – Muséum National d'Histoire Naturelle – Département Ecologie gestion Biodiversité – 1 et 4 avenue du petit Château – 91800 Brunoy

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **25 JAN. 2019**
 Pour le président-directeur général
 et par délégation
 Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuh



Le directeur général
délégué à la science

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

☎ 01 44 96 40 00
☎ 01 44 96 53 90